



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro : Les oléagineux

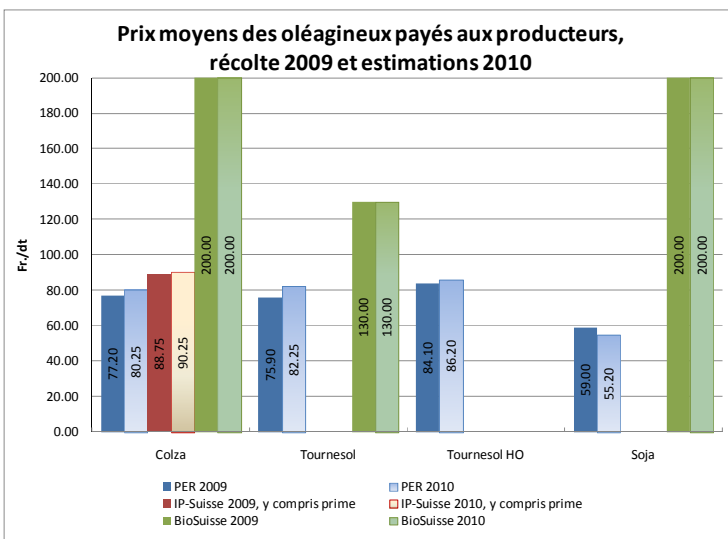
- Commercialisation et prix
- Prix mondial: quelle influence sur le marché indigène? 1
- Prix internationaux
- Evolution des importations
- Pool de production 2
- Attributions centralisées
- Evolution des quantités 3
- Etude de marché 2009
- Colza HOLL
- Commentaire 4

Commercialisation et prix des récoltes 2009 et 2010

La commercialisation des oléagineux se fait essentiellement durant les mois de mars à mai de la saison en cours. Ainsi, pour la récolte 2009 et selon swiss granum, 94 % du colza et 75 % du tournesol étaient commercialisés à fin mai 2009. La même situation est valable pour la commercialisation de la récolte 2010, pour laquelle l'essentiel était commercialisé à fin mai 2010.

producteurs, selon les données fournies par swiss granum en décembre 2009, étaient de Fr. 77.20/dt pour le colza, Fr. 75.90/dt pour le tournesol, Fr. 84.10/dt pour le soja. Il s'agit bien ici de prix moyens ; selon les modes de production, ces prix varient, comme le

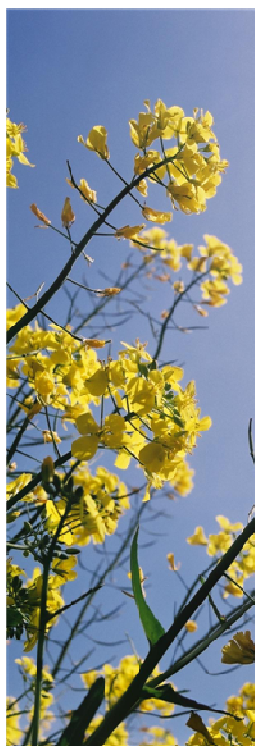
montre le graphique ci-dessous. Dans le même graphique, nous avons effectué une estimation des prix producteurs pour la récolte 2010, à titre indicatif de l'évolution probable. Les prix PER pour la récolte 2010 sont ainsi basés sur le schéma de prix de swiss granum du mois d'avril 2010.



Source des données: swiss granum, IP-Suisse, BioSuisse pour 2009; estimations FSPC pour 2010

En ce qui concerne les prix payés aux producteurs, ils sont déterminés selon les schémas qui ont pour base les prix de l'huile et des tourteaux, auxquels sont déduits les frais de transformation, de stockage et de transports ainsi que les cotisations professionnelles et auxquels on ajoute les soutiens du pool de production oléagineux. Les prix producteurs dépendent ainsi des prix des produits commercialisés durant les mois précédents la récolte et sont calculés « à l'envers ».

Ainsi, pour la récolte 2009, les prix moyens PER payés aux



Source: FSPC - N. Repond

Prix mondial : quelle influence sur le marché indigène ?

Les niveaux de protection à la frontière sont différents pour les graines, les huiles brutes, raffinées ou encore hydrogénées. Comme le niveau d'eau d'un tonneau est déterminé par sa douve la plus courte, le niveau de prix en Suisse est déterminé par la protection à la frontière la plus faible. En l'occurrence, pour le marché des oléagineux,

c'est le prix de l'huile brute importée et dédouanée qui est déterminante. Ainsi, le niveau de prix en Suisse s'oriente en fonction de l'évolution des prix à l'importation pour l'huile brute et de celui des tourteaux. Une fois le produit des ventes de l'huile et du tourteau connus, il est possible de calculer le prix des graines, en y soustrayant les coûts de transformation, de conditionnement et de transport. En outre, dans le marché des huiles et des graisses, il faut tenir compte du fort potentiel de substitution entre les oléagineux, ceci notamment dans l'industrie et la gastronomie. Pour la part mise en valeur dans ce secteur, il est donc important de rester concurrentiel, non seulement avec l'importation de l'huile de la même espèce, mais

aussi de son substitut potentiel, en l'occurrence généralement l'huile de palme. Pour réaliser un prix meilleur que l'huile la moins chère, il est donc indispensable de se démarquer le plus possible.

En résumé, l'évolution du cours mondial de l'huile brute influence le prix du marché indigène. Celui du tourteau dans une moindre mesure puisqu'il est soumis au système du prix seuil (droit de douane variable avec un effet tampon). La marchandise indigène (graines d'oléagineux) étant commercialisées au cours du printemps, avant la récolte, c'est le niveau de prix de cette période qui est déterminante.

Schéma de prix pour le colza (exemple simplifié)

Selon la situation du marché en avril 2010

	[CHF /100 kg]
Produit vente de l'huile de colza (p. ex. CHF 265.-/100 kg; rendement 37%)	98.05
Produit vente du tourteau (p. ex. CHF 27.-/100 kg; rendement 58%)	15.66
Produit total arrondi	114.00
Coûts de transformation et contributions	28.00
Prix de la graine franco huilerie	86.00
Coûts de transport, stockage et financement	5.00 à 8.00
Prix brute de la graine payé au producteur	78.00 à 81.00

Source des données: FSPC et SwissOlio

Prix internationaux: forte progression ces derniers mois

L'évolution des marchés internationaux sur les trois dernières années met en évidence de fortes fluctua-

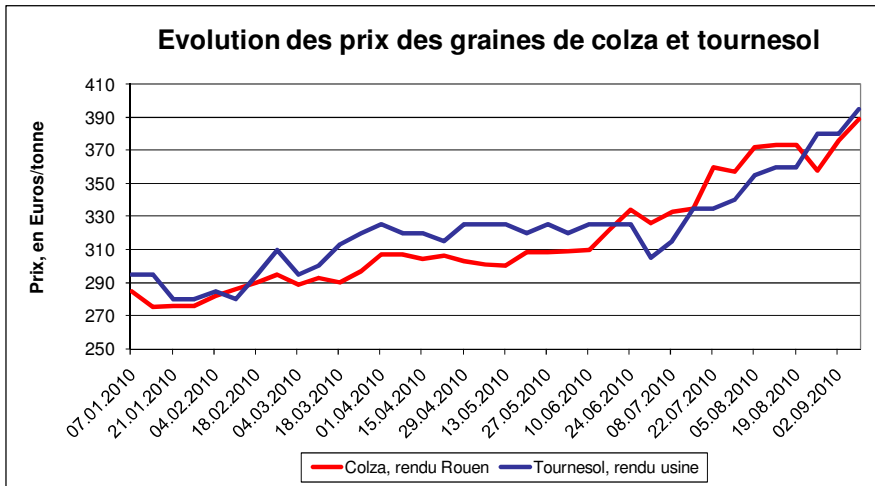
tions des prix des graines d'oléagineux, les prix les plus élevés ayant été atteints au mois de mars de l'année 2008.

pour l'échéance novembre 2010, à 382 € / tonne, soit une augmentation de près de 50 %. La tendance pour les graines de colza est momentanément stable.

Pour l'huile de colza, la tendance est identique avec un prix de 590 € / tonne en octobre 2009 et de 780 € / tonne au début septembre 2010, soit une augmentation de plus de 30 %. Ces deux derniers mois ont été caractérisés par une stabilité au niveau des prix des huiles de colza et de tournesol.

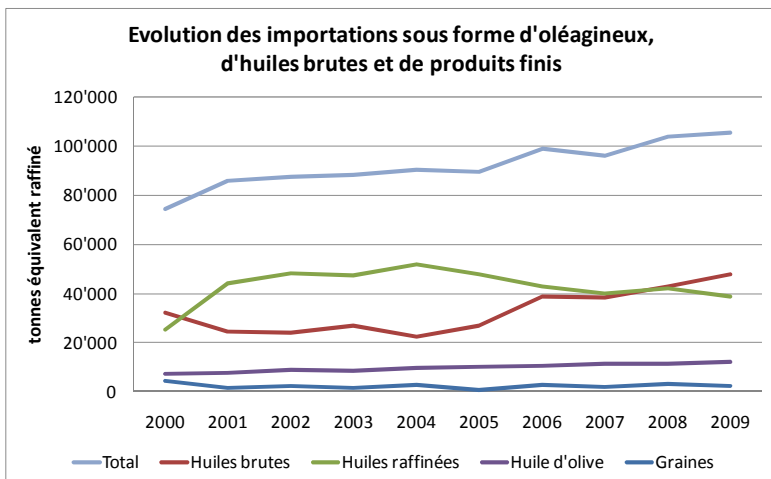
L'influence de ces prix élevés sera cependant marginale sur les prix producteurs 2010, la commercialisation ayant eu lieu avant la hausse.

Durant les 12 derniers mois, l'évolution du prix des graines de colza a également bénéficié d'une évolution marquée. Partant d'un niveau le plus bas au 5 octobre 2009 (254 € / tonne), le prix au 10 septembre se situait, à la bourse de Paris et



Source: CETIOM, France

Evolution des importations de graines et d'huiles



Source: SwissOlio

Entre les années 2000 et 2009, le total des importations d'oléagineux, huiles ou produits finis a augmenté de 40 % pour arriver à 105'351 tonnes équivalentes de produits raffinés. Dans le détail de cette quantité globale viennent en premier lieu et pour des parts équivalentes les importations d'huiles brutes et d'huiles raffinées (y compris les huiles destinées à la fabrication de mayonnaise et sauce à salade). Ces deux positions représentent, en

2009, 82 % des quantités importées. La part d'huile d'olive dans le total des importations est de 11.5 % en 2009, soit l'équivalent de 12'152 tonnes raffinées, portant la part des huiles à 93.8 % des importations.

Les 6,2 % restants sont constitués des importations de graines d'oléagineux (2.3 %), de margarine ou minarine (1.5 %), des graisses animales (0,4 %) et des autres huiles ou graisses sous diverses formes (1.9 %).

Pool de production: versement des premiers soutiens

Le but du Pool de production oléagineux (PPO) est clairement de maintenir la production et la transformation d'oléagineux en Suisse, et ce en priorité pour l'alimentation humaine. La gestion de l'offre doit permettre d'augmenter les parts de marché et d'obtenir les meilleurs prix possibles. Le PPO doit jouer ici le rôle « d'instrument de péréquation » pour les différents oléagineux.

Comment établir la péréquation?

L'AD a approuvé une cotisation des producteurs en faveur du pool de production oléagineux de CHF 1.-/100 kg, pour l'ensemble des oléagineux. Les huileries participeront,

quant à elles au financement du pool à raison d'un tiers.

Tous les producteurs d'oléagineux versent donc au pool une cotisation identique, mais ils profitent diversement des soutiens.

Les soutiens seront versés aux producteurs par le biais des décomptes des transformateurs, de même que les cotisations au pool seront perçues par le biais des transformateurs.

Soutiens

Le comité de la FSPC a fixé les soutiens pour la récolte 2011 lors de sa séance du 22 septembre 2010 (voir tableau page 3). Il a décidé d'augmenter à nouveau les soutiens

en faveur du tournesol, vu que la demande n'a jamais été atteinte au cours des dernières années et que l'écoulement de l'huile de tournesol reste bon (part indigène d'env. 10% seulement).

Dans la mesure où aucun colza n'a été transformé en MPR au cours des deux dernières années, et que des réserves ont ainsi été constituées, la situation financière du pool permet dorénavant l'augmentation des soutiens octroyés au tournesol. Ceci n'était pas possible jusqu'à présent. Dès lors, les nouveaux soutiens en faveur du tournesol atteignent quasiment le niveau de ceux versés jusqu'en 2008 par le mandat de prestations de la Confédération.



Source: FSPC - N. Repond

Soutiens du Pool de production oléagineux, en CHF/dt

	Mandat de prestations étatique: soutiens à la transformation					Pool de production oléagineux de droit privé: soutiens		
	Récolte 2004	Récolte 2005	Récolte 2006	Récolte 2007	Récolte 2008	Récolte 2009	Récolte 2010	Récolte 2011
Colza (y c. HOLL)	7.50	2.75	2.75	4.00	4.50	0.00	0.00	0.00
Colza MPR	35.00	27.00	27.00	28.00	28.00	10.00		
Colza MPR (jusqu'à 1'000 t)							15.00	15.00
Colza MPR (1'000 - 2'000 t)							12.50	12.50
Colza MPR (dès 1'000 t)							10.00	10.00
Tournesol	12.00	7.25	7.25	8.50	11.50	6.00	9.00	10.00
Tournesol HO	12.00	5.25	5.25	6.50	9.50	4.00	7.00	8.00
Soja secteur alimentaire	27.00	18.00	18.00	18.00	20.50	10.00	10.00	10.00
Soja secteur fourrager	24.00	15.00	15.00	15.00	18.50	10.00	10.00	10.00
Soja semences	25.00	18.00	18.00	18.00	20.50	15.00	15.00	15.00

* Matières premières renouvelables: état sans échange

Source: FSPC et swiss granum

Attributions centralisées dès la campagne 2010-2011

Depuis la libéralisation du marché en 1999/2000, la FSPC conclut chaque année une convention cadre avec les huileries. Cette dernière prévoit les quantités cibles pour l'année à venir. Ainsi, les huileries s'engagent à prendre en charge les quantités cibles et les producteurs s'engagent au travers d'un système de contrat de production à tout mettre en oeuvre pour produire les quantités souhaitées.

Dans la pratique, les producteurs annoncent la quantité qu'ils prévoient de produire. Ensuite, la FSPC procède à l'attribution sur la base des demandes et selon les disponibilités. Les quantités ainsi attribuées font l'objet d'un contrat de production.

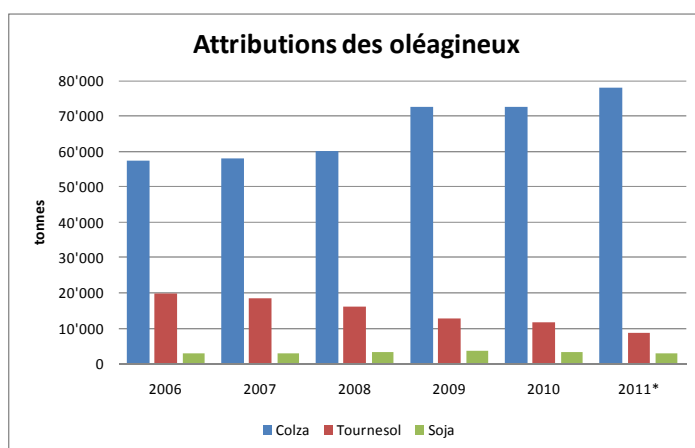
Les quantités contractuelles relatives à la récolte 2010 ont été attribuées pour la dernière fois par les organisations cantonales. Pour la

récolte 2011, les attributions sont effectuées de manière centralisée. Le mandat a été confié à cet effet à d'Agrosolution SA.

Cette réorganisation est notamment motivée par le fait que davantage de céréales panifiables seront cultivées sous la marque Suisse Garantie à partir de la récolte 2010. Il en résulte un plus grand potentiel de synergies et la gestion peut désormais se faire à l'aide d'une banque de données unique. Cette solution est très avantageuse, car elle permet tout à la fois de diminuer les frais et d'alléger le travail administratif des producteurs.

A partir de la récolte 2011, les frais d'attribution seront de 15 francs par exploitation. Ce montant sera désormais pris en charge par le pool de production oléagineux, si bien que les producteurs ne devront plus s'acquitter d'une facture

séparée. Les frais d'inscription à Suisse Garantie seront pris en charge par les transformateurs.



Source: FSPC, * provisoire, état au 20.9.2010

Evolution des quantités: le colza a le vent en poupe

Récolte 2009

Le contrat cadre 2009 prévoyait pour le secteur alimentaire 70'000 t de colza (+10'000 t par rapport à l'année précédente), 18'000 t de tournesol (-2'000 t par rapport à 2008, dont max. 12 000 t de variétés high oleic) et 1'500 t de soja. Par ailleurs, 1'500 t étaient prévues pour le secteur fourrager. A l'issue de la transformation de la récolte 2009, les quantités suivantes ont été annoncées au pool de production oléagineux (en tonnes):

Colza	Tournesol conv.	Tournesol HO	Soja
70'867	2'979	7'190	2'926
	10'169		

La totalité du colza cultivé initialement comme matière première renouvelable (MPR) a finalement été mise en valeur dans le secteur alimentaire, sans quoi la demande en colza alimentaire n'aurait pas pu être satisfaite. Ainsi, la quantité

cible de 70'000 t du secteur alimentaire a pu être atteinte.

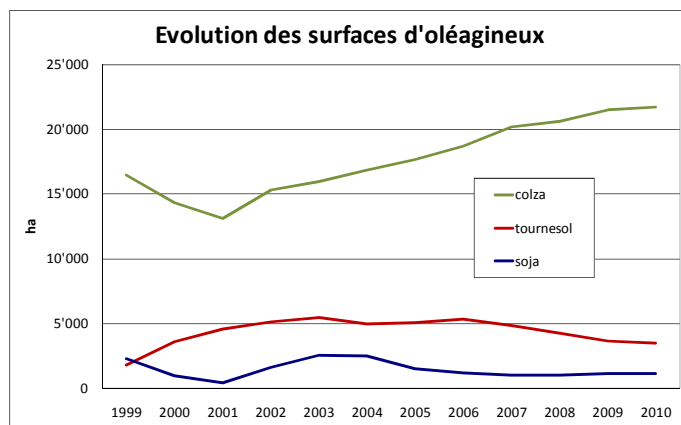
Pour ce qui est du tournesol, il subsiste un déficit important par rapport aux 18'000 t souhaitées. Finalement, en ce qui concerne le soja, le volume cible a été plutôt bien atteint.

Récolte 2010

Les quantités du contrat cadre 2010 sont restées inchangées par rapport à 2009. Les quantités attribuées ainsi que les premiers recensements de récolte laissent penser que les besoins en colza ne seront pas complètement couverts (env. 65'500 t de colza y c. colza MPR). Pour le tournesol, un nouveau recul est à craindre. Quant aux quantités de soja, ils semblent que celles-ci puissent être maintenues. Il faut toutefois attendre la récolte pour préciser ces informations.

Perspectives 2011

Les contrats cadres 2011 prévoient une nouvelle progression du colza avec une quantité de 75'000 t. Par contre, les quantités de tournesol et de soja restent inchangées par rapport à 2010.



Source: USP, swiss granum

Etude de marché 2009 sur l'huile de colza : chiffres réjouissants!

Des analyses de marché sont réalisées afin de déterminer si les mesures de marketing initiées par la Commission Huile de colza suisse atteignent les résultats escomptés. Voici les résultats les plus récents.

Contrôle des résultats de la promotion

A la question « Quelle huile alimentaire vous vient spontanément à l'esprit? », l'huile de colza se situe en 2e position après l'huile d'olive et avant l'huile de tournesol. Cette position a pu être nettement améliorée par rapport à l'année précédente. Pratiquement tous les consommateurs connaissent l'huile de colza et sa promotion lorsque la question est posée concrètement.

Les consommateurs qui n'utilisent l'huile de colza que depuis peu de temps le font essentiellement pour des raisons de santé, mais aussi parce qu'il s'agit d'un produit suisse, sur recommandation ou parce qu'ils l'ont découverte au travers de la publicité.

La promotion a un effet clairement positif principalement auprès des nouveaux consommateurs.

L'image du produit est tout-à-fait positive et a pu être améliorée par rapport à l'année précédente. Le premier argument mentionné est le « haut niveau de qualité », suivi d'autres termes comme « inspire la confiance », « sympathique », « actuel », « a du caractère » ou « traditionnel ». La promotion pour l'huile de colza est considérée comme sympathique, rafraîchissante, clairement compréhensible et originale.

Analyse du marché

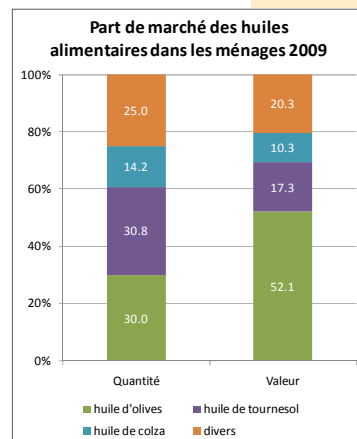
Le secteur des huiles alimentaires a progressé en 2009 par rapport à 2008 autant en termes de valeur (4.2%) que de quantité (6%). Les huiles les plus utilisées sont les huiles de tournesol et d'olive, avec une part de marché de 30% chacune. L'huile de colza vient à la 3e place avec 14% (voir graph.).

La comparaison des parts de marché en termes de valeur par rapport à celles en termes de quantités (voir

graph.) montre que l'huile d'olive se situe plutôt dans le segment de prix le plus élevé (% valeur > % quantité), alors que l'huile de tournesol et de colza se situent en dessous de la moyenne en termes de prix.

La quantité d'huile de colza écoulee par les grands distributeurs montre que Coop se situe loin devant Migros avec 41.7% contre 25.8%. Cette différence reflète le soutien actif de Coop en faveur de la promotion de l'huile de colza et de la différence du comportement d'achat de leurs clientèles respectives. Pour l'huile de tournesol, les parts sont inversées avec 48.1% pour Migros et 22.4% pour Coop. Le reste est écoulé par Denner et d'autres centres commerciaux ou n'est pas recensé avec précision.

A noter encore que pour ce qui est du secteur des graisses (végétales + animales), la part des graisses végétales représente environ la moitié des parts de marché en termes de valeur et les deux tiers en volume.



Source: Commission huile de colza suisse

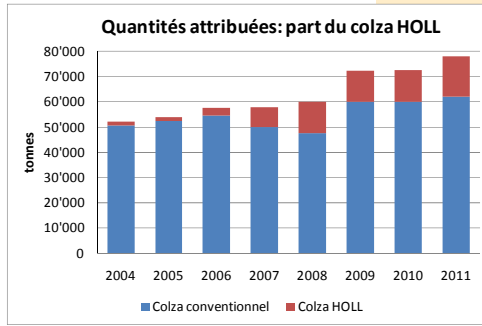
Colza HOLL: la recherche se poursuit

L'huile de colza HOLL reste stable à haute température. Les acides gras ne sont pas détruits, de sorte qu'aucune substance indésirable du point de vue diététique n'est produite. L'huile de colza HOLL convient donc parfaitement à la friture et au rôtissage. HOLL vient de l'anglais et signifie « high oleic – low linolenic », à savoir « riche en acide oléique (> 80%) et pauvre en acide linoléique (< 3%) ». (source: flyer colza HOLL, www.colza.ch)

Parmi les partenaires au projet de recherche sur le colza HOLL mené

de 2004 à 2008, nous pouvons mentionner fenaco, les huileries Florin SA et Oleificio Sabo, McDonald's, Agroscope ACW et ART, l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique, France) Monsanto et swiss granum. Ce projet était par ailleurs soutenu par la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) de la Confédération. Il a donné des résultats très satisfaisants et a permis d'apporter une solution à la problématique de l'hydrogénation et des acides gras trans. Ainsi, la production et la transformation d'huile de colza

HOLL augmentent fortement depuis 2004 (voir ci-contre). Même avec un tel succès, les recherches doivent se poursuivre, afin d'améliorer encore la productivité et le profil en acides gras (teneur en acide gras linoléique encore trop élevée). En outre, des recherches sur d'autres profils qualitatifs spécifiques et la maîtrise de la qualité sont en cours.



Source: FSPC, fenaco

Commentaire: position unie face aux défis futurs

Comme les différentes contributions de ce 2^e bulletin de marché le démontrent, la collaboration au sein de la filière oléagineuse fonctionne très bien. Nous nous félicitons de cet esprit de partenariat qui, depuis une décennie, a permis d'améliorer l'attractivité de cette production. La gestion des quantités, au travers des contrats de production ; l'orientation de l'offre, grâce au mandat de prestations de la Confédération, puis de son successeur de

droit privé le « Pool de production oléagineux » ; la promotion de l'huile de colza suisse ; la recherche de variétés présentant des profils spécifiques d'acides gras, à l'exemple du tournesol HO (high oleic) ou du colza HOLL (high oleic, low linoleic) ; sont autant de facteurs de succès et de témoins de cette volonté commune. Qui aurait pensé, en 2000, lors de la libéralisation du marché des oléagineux, que cette production allait passer de 54'000

tonnes à plus de 80'000 tonnes dix ans plus tard ? La filière de oléagineux peut se targuer d'avoir mis en place les bons outils à temps.

Ce bilan très positif ne doit toutefois pas occulter le fait que l'attractivité du secteur reste fragile ! La protection à la frontière et les soutiens spécifiques octroyés aux oléagineux jouent un rôle déterminant. L'industrie et les producteurs en ont conscience.

Ainsi, la filière est unie dans sa position face aux défis futurs soulevés par l'ouverture des frontières. Un soutien spécifique significatif est indispensable pour maintenir la production et la transformation d'oléagineux en Suisse. Il se justifie par le fait que les huiles végétales sont incontournables dans un concept approprié de sécurité de l'approvisionnement.

Fritz Glauser, président



Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26
CH-3007 Bern
Téléphone : +41 31 381 72 03
Télécopie : +41 31 381 72 04
Messagerie : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications:

Le prochain *Bulletin de marché* est prévu dans le courant de l'automne 2010 et aura pour thème le marché des céréales fourragères et des protéagineux. Prochaine édition du *Bulletin de marché* peu avant les récoltes 2011, avec pour thème le marché des céréales panifiables. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.